

LA STRATEGIE

1 AGIR ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE ÉCONOME ET INNOVANT

Cet axe transversal a pour vocation de structurer l'ensemble de la démarche de mise en œuvre du PCAET et d'assurer la mobilisation de tous les acteurs du territoire.

Une telle réflexion est apparue comme centrale pour garantir la réussite de cette démarche.

La transition énergétique et écologique se veut une initiative locale, partagée entraînant l'ensemble des acteurs et habitants du territoire.

Il comporte plusieurs objectifs clés :

- Améliorer les connaissances scientifiques et techniques locales
- Former et sensibiliser aux changements de pratiques moins consommatrices et plus respectueuses de l'environnement
- Accompagner et développer les projets collectifs et solidaires
- Intégrer une dimension climat-air-énergie dans chaque politique publique
- Assurer une gouvernance partagée du PCAET

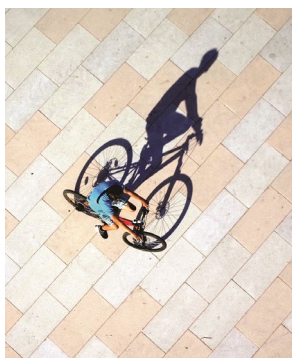


2 AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET LE QUOTIDIEN DE TOUS

Les adaptations nécessaires pour lutter contre le changement climatique sont parfois perçues comme une contrainte par une partie de la population. Pour ces personnes, les évolutions à mettre en œuvre auront des impacts négatifs sur leur quotidien. Les enjeux climat air énergie affectent pourtant l'ensemble des citoyens de manière globale :

- Impact sur la qualité de l'air et donc la santé des habitants
- Impact social et économique en raison de l'augmentation des coûts énergétiques
- Impact du changement climatique sur les températures et les événements climatiques, et donc la qualité de vie et la santé des populations...

L'objectif d'Océan Marais de Monts est donc de transformer les nécessités environnementales en opportunités pour tous les acteurs locaux : habitants, milieu économique... Ainsi, la stratégie territoriale consiste à faire de la transition écologique une opportunité pour améliorer la qualité de vie, la santé et les conditions économiques et sociales des citoyens.



L'ambition portée par le territoire à travers son PCAET est donc multiple :

- Développer une offre de mobilité adaptée au territoire et aux besoins des habitants,
- Réduire les besoins de déplacements et faire évoluer les pratiques,
- Promouvoir un développement de l'économie sociale et solidaire
- Impulser une démarche d'économie circulaire inter-entreprises
- Tendre vers le zéro déchet
- Être une destination au tourisme engagé dans la transition écologique.



LA STRATEGIE

3 VIVRE ET TRAVAILLER DANS DES BÂTIMENTS SOBRES ET DURABLES

Le bâti représente une priorité particulièrement stratégique dans la planification du territoire car il pose des enjeux transversaux et qui couvrent plusieurs thématiques. L'action qui sera menée sur ce secteur devra en effet répondre à :

- Une logique **environnementale**, afin de maîtriser et de limiter les impacts des bâtis en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) en allant vers des **bâtiments résidentiels et tertiaires durables**,
- Une logique **énergétique**, afin d'optimiser l'isolation et les consommations, tout en renforçant la part des énergies renouvelables pour répondre aux besoins. La facilitation et l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments, ainsi que la formation des acteurs du bâtiment permettraient de répondre à cette logique.
- Une logique **sociale** afin d'améliorer la qualité des logements tout en garantissant l'accessibilité et en limitant les charges économiques qu'ils représentent pour les habitants du territoire. L'amélioration de l'isolation et la réduction des consommations, ainsi que le développement de la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique doivent ainsi permettre de répondre à des enjeux forts pour les habitants du territoire d'Océan Marais de Monts (facture énergétique, confort, qualité de l'air). Il s'agira donc d'intégrer et renforcer l'urbanisme durable et solidaire, mais aussi de réinventer les modes d'habiter sur le territoire.

4 PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Les collectivités publiques ont un rôle considérable à jouer sur les enjeux climat-air- énergie, car leurs actions peuvent Le changement climatique constitue d'ores et déjà une réalité dont les conséquences peuvent être observées sur le territoire d'Océan Marais de Monts. Il se manifeste à travers plusieurs facteurs de risques déjà observables et ayant vocation à se renforcer pour le territoire : augmentation de la pression sur la ressource en eau, augmentation du nombre de catastrophes naturelles observées, sensibilité accrue du secteur agricole, etc...

Le changement climatique est donc une menace pour les ressources du territoire.

L'ambition portée par Océan Marais de Monts à travers son PCAET doit donc être double :

- Mettre en place des mesures d'adaptation aux évolutions déjà observables et à celles inévitables à venir sur le climat du territoire, avec par exemple le renforcement du stockage carbone ou encore la réduction de la vulnérabilité par rapport aux risques littoraux.
- Limiter au maximum ce réchauffement par des mesures de préservation des ressources et des milieux naturels à travers la diffusion de pratiques vertueuses :
 - Promotion d'une agriculture durable,
 - Reconnexion de l'agriculture et l'alimentation territoriale,
 - Préservation durable de la ressource en eau, des zones humides et de la biodiversité,
 - Construction d'une filière bois,
 - Valorisation du potentiel solaire sur le territoire.



LE SCÉNARIO DE TRANSITION

Dans le cadre du PCAET, le territoire se fixe des objectifs de baisse des consommations d'énergie, de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et des objectifs de développement des énergies renouvelables pour les horizons 2030 et 2050.



L'objectif est de réduire la **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE** finale de **19% en 2030**, pour atteindre une baisse de **37% en 2050**.

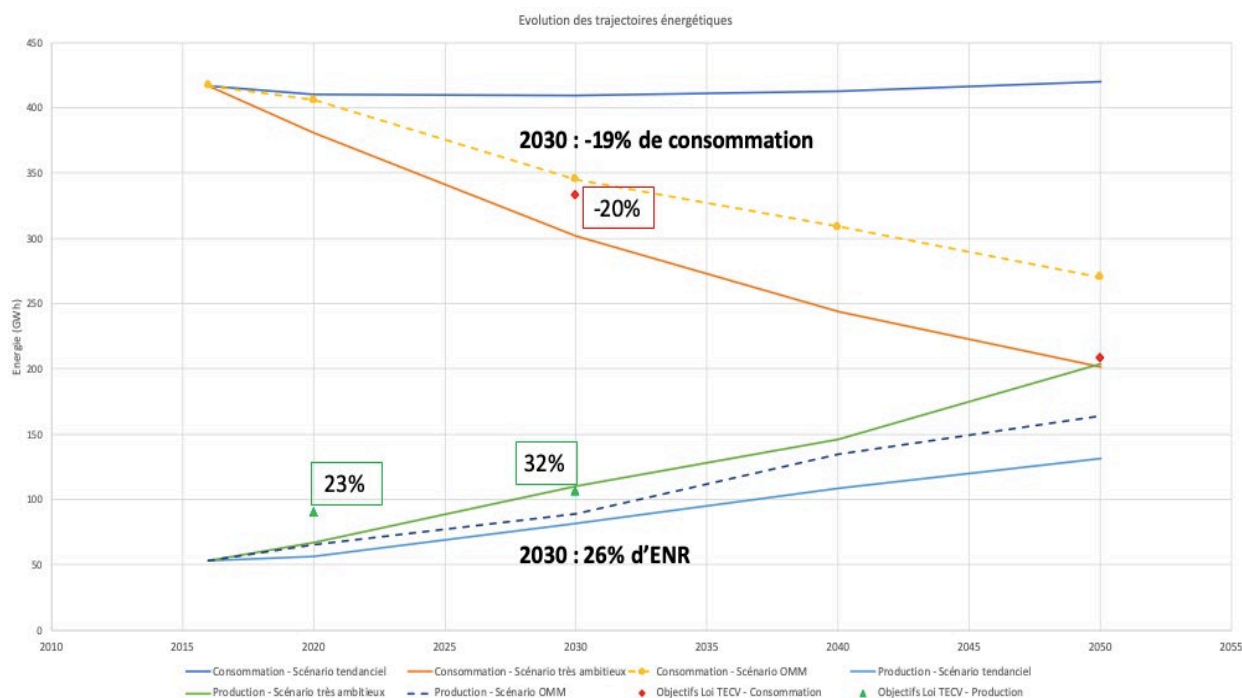


Le second objectif est de porter la part des **ÉNERGIES RENOUVELABLES** à **26%** de la consommation finale brute d'énergie en **2030**, et à **77%** de la consommation finale brute d'énergie en 2050, visant ainsi d'être excédentaire en production d'électricité renouvelable.



L'objectif correspondant est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de **26% en 2030**, pour atteindre une diminution des émissions de **47% en 2050**.

Ces projections nécessitent avant tout d'importants efforts en terme de réduction des consommations, de rénovation énergétique, et de réduction de l'usage de la voiture individuelle.



Ce scénario énergétique aura un effet immédiat sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

En effet, la baisse des consommations énergétiques combinée au remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables participera de manière notable à la diminution des émissions de GES.

En complément, des ambitions spécifiques au domaine agricole sont envisagées, visant à réduire l'usage d'engrais azotés, et à augmenter les boisements et bocages pour stocker du carbone, tout en valorisant le patrimoine agricole local.

L'ensemble de ces ambitions contribue à l'amélioration de la qualité de l'air, pour laquelle le territoire a décidé de suivre les objectifs PREPA (Plan National de Réduction des Polluants Atmosphériques).

